

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le 15 May 2021

### **Incident circonscrit dans l'usine de l'entreprise Fibre excellence à Saint-Gaudens**

Samedi 15 mai 2021, aux alentours de 19h00, un incident s'est produit sur le site de Saint-Gaudens de la société Fibre Excellence, fabricant de pâte à papier, et classée « Seveso II – seuil haut ».

La chaudière à liqueur noire du site Fibre excellence a subi une perte d'étanchéité à 19h20. Du sodium en fusion à 950°C (salin) s'est écoulé, ce qui a généré des explosions de faible intensité, du fait notamment du contact avec de l'eau. Quelques dégagements de fumées ont également été observés. L'impact de cet incident est limité à l'intérieur du site.

En application des procédures réglementaires qui lui incombent, l'exploitant a déclenché son plan d'opération interne (POI), dans lequel une procédure prévoit l'arrêt de l'alimentation de la chaudière en cas d'incident. Cette opération a permis de stopper l'écoulement de salin, qui est en cours de refroidissement. De plus, des sacs de sable ont été disposés à proximité des tas de salin, afin d'éviter tout nouveau contact avec des produits liquides.

Aucune victime n'est à déplorer.

L'exploitant a établi un périmètre de sécurité de 200 mètres autour de la chaudière. Ce périmètre reste dans les limites du site.

Les stockages de bioxyde de chlore et de chlorate de sodium, qui classent le site "Seveso seuil haut", sont éloignés de la zone du sinistre. L'usine est à l'arrêt et le sinistre est en baisse d'intensité.

Etienne Guyot, préfet de la Haute-Garonne, a activé le Centre opérationnel départemental (COD). La police nationale et le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) sont sur place.

Les premières mesures réalisées ne font état d'aucune toxicité dans l'air et vont se poursuivre.

Au total, près de 75 agents sont mobilisés : 60 sapeurs-pompiers, 2 équipages de police nationale et une dizaine d'agents des services de l'État (préfecture et DREAL). Le maire de la commune s'est rendu sur place.

Pour mémoire, cette installation classée fait l'objet d'inspections régulières de la part des services de l'État (4 en 2020 et 2 depuis le début de l'année 2021).